



Jacques Chirac, alors maire de Paris se rend sur les lieux du drame.

Le drame d'un pays

L'attentat de la rue Copernic (1980)

Le 3 octobre 1980, un attentat a lieu à proximité de la synagogue de l'Union libérale israélite, rue Copernic à Paris. Il fait quatre morts et une vingtaine de blessés.

L'enquête jamais close, connaît un rebondissement en octobre 2007. Une commission rogatoire internationale est lancée pour enquêter sur l'auteur présumé de l'attentat.

Une émotion considérable

Le vendredi 3 octobre 1980, vers 18h40, une bombe dissimulée dans la sacoche d'une moto explose à quelques mètres de la synagogue de l'Union libérale israélite, rue Copernic dans le XVI^e arrondissement de Paris. Près de 320 fidèles étaient réunis en ce soir de shabbat.

L'attentat fait quatre morts et une vingtaine de blessés. Il provoque alors une émotion considérable en France et suscite une manifestation de protestation. Près de 200 000 personnes défilent dans les rues de la capitale le 4 octobre 1980.

« Les français innocents »

Raymond Barre, Premier ministre, parle alors d'un « attentat odieux qui voulait frapper les juifs se trouvant dans cette synagogue et qui a frappé des français innocents qui traversaient la rue Copernic ». Des propos choquants qui laissent un goût amer à la communauté juive de France.

Quelques mois avant sa mort, Barre revient sur cette affaire dans un entretien diffusé sur France-Culture le 1er mars 2007. Il n'exprime pas de regrets quant à la formulation choisie. Il répète ce jour-là : « Alors, ceux qui voulaient s'en prendre aux juifs, ils auraient pu faire sauter la synagogue et les juifs. Mais pas du tout, ils font un attentat aveugle et il y a trois français, non-juifs, c'est une réalité, non-juifs. »



Bernard-Henri Lévy, Simone Weil, Marek Halter, lors de la manifestation de protestation contre l'attentat, le 4 octobre 1980.

Les suites de l'enquête

En octobre 2007, les services antiterroristes français sont sur la piste du poseur de bombe. Une commission rogatoire internationale a été délivrée aux services enquêteurs (DST et brigade criminelle), par Marc Trevidic, le juge antiterroriste chargé de l'enquête.

Il s'agit de recueillir des informations sur Hassan Diab, suspecté d'être le chef du commando responsable de l'attentat. D'origine palestinienne, âgé de 55 ans, il possède la double nationalité libanaise et canadienne. Il est professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa, au Canada.

Il y a 27 ans, Diab militait dans les rangs d'un groupuscule terroriste palestinien né dans les années 1970, le Front populaire de libération de la Palestine-Opérations spéciales (FPLP-OS), hostile à Yasser Arafat. L'homme avait déjà été identifié en 1999. La commission rogatoire n'avait en revanche jamais été délivrée.

Source : <http://www.lefigaro.fr/france/>
<http://www.ina.fr/archivespour tous/index.php?jour=03&mois=10&annee=1980&submit=valider+&vue=jn>
http://www.ina.fr/archivespour tous/index.php?vue=notice&id_notice=CAA8001581301
http://www.ina.fr/archivespour tous/index.php?vue=notice&id_notice=CAA8100926901